



2022

MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BERRY LOIRE PUISAYE

Actualités

Un nouveau service
à la résidence autonomie
«Les Myosotis»

Réouverture du
centre aquatique

Saison
culturelle 2022

Le pont de
Châtillon fait
peau neuve



Ouverture
du Pôle Petite Enfance





Saison culturelle 2022



Où la trouver ?

Dans les mairies,
les offices de tourisme,
les lieux culturels...

et en consultant
www.cc-berryloirepuisaye.fr

SOMMAIRE

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A VOTRE SERVICE

Espace Services Publics (ESP) 04

Urbanisme 04

Travaux de rénovation énergétique 05

Activités cultur'Ados 06

Action parentalité 06

Logements temporaires Résidence les Myosotis 07

ACTUALITÉS

Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique 08

Base VTT 08

Application TAM TAM 08

Pont de Châtillon-sur-Loire 09

Instauration de la taxe GEMAPI 10

Ouverture du pôle petite enfance 11

Rénovation /extension centre aquatique l'Île Verte 12

Directeur de publication : Emmanuel RAT
Rédacteur en chef : Gwénaëlle DUFOUR
Secrétaire de rédaction : Emmanuelle SANÇOIS

Rédacteurs d'articles : Emmanuel RAT, Michel LECHAUVE, Hervé JACQUIER, Valérie VICHERAT, François WEIL-PICARD, Céline CROIZÉ, Valérie JOLY, Elodie MATHIEU, Christophe PIZZUTO, Emmanuelle SANÇOIS, Delphine THOMAS

Crédit photos :

Communauté de communes Berry Loire Puisaye, Office de Tourisme Terres de Loire et Canaux, Christophe LORSCH, Christophe PIZZUTO, Récréa, Elodie MATHIEU, Résidence autonomie Les Myosotis, Isabelle REMY, Emmanuelle SANÇOIS, Delphine THOMAS, Adobe stock, Freepik.

Editeur : Communauté de communes Berry Loire Puisaye
42 rue des Prés Gris – 45250 Briare

Conception, graphisme & impression : Imprimerie Nouvelle - ZI de Vaugereau - 45250 Briare
Dépot légal : 2^{ème} trimestre 2022

Impression sur papier issu de forêts gérées durablement - Photos non contractuelles



ÉDITO

16 Mag

Changer véritablement le quotidien des habitants du territoire de la communauté de communes, c'est faire le choix de financer en priorité les équipements et les services répondant aux besoins de la vie courante. Nous traversons une période singulière qui associe la guerre aux portes de l'Europe à une crise économique mondiale dont nul ne peut présager l'ampleur.

Nous devons donc rester solidaires, mutualiser nos moyens, donner sa chance à chaque habitant et permettre à toutes les communes un développement harmonieux dans cette période d'incertitude.

Notre territoire se doit de prendre soin des enfants et de leurs parents, de se préoccuper des familles vulnérables, d'accompagner les anciens et d'offrir des opportunités aux adolescents.

Les compétences de la communauté de communes s'étendent également à l'urgence climatique qui concerne en particulier la préservation des milieux aquatiques mais aussi la rénovation de l'habitat.

Avec l'ouverture du pôle petite enfance intercommunal à Briare, toutes les structures d'accueil et d'accompagnement des petits sont regroupées dans un bâtiment tout neuf qui répond à nos objectifs. De même, le centre aquatique a rouvert ses portes à toutes celles et ceux qui veulent nager ou profiter des nombreux équipements refaits avec soin.

Le territoire offre l'occasion de nombreuses promenades et faire une balade à pied ou à vélo est une bonne occasion de parcourir la splendide passerelle du pont de Châtillon-sur-Loire dont la rénovation fait notre fierté.

Toutes ces actions et ces investissements n'ont qu'un seul but, améliorer notre quotidien, simplifier les démarches, développer nos communes et préserver notre planète dans un élan solidaire et encouragé.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été.

Emmanuel Rat

Président de la communauté de communes Berry-Loire-Puisaye

L'Espace Services Publics

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BERRY LOIRE PUISAYE



**UN GUICHET D'ACCUEIL POLYVALENT
POUR SIMPLIFIER VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES SUR INTERNET**

Concerne les services administratifs suivants :

- ▶ Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) : carte grise, permis de conduire, immatriculation ...
- ▶ Le trésor Public (DGFiP) : Impôt, Déclaration de revenus en ligne...
- ▶ Sécurité sociale : compte Améli, assurance maladie...
- ▶ Préfecture, Pôle emploi...

Les partenaires en visiophonie

Un conseiller professionnel répond gratuitement à vos questions et vous accompagne dans votre projet ou votre situation pour les dossiers :

- ▶ CAF du Loiret (du lundi au vendredi),
- ▶ CARSAT Centre-Val de Loire (mercredi matin sur RDV),
- ▶ CPAM du Loiret (du lundi au vendredi),
- ▶ ADIL (Agence départementale d'Information Logement – Espace Info Energie) du Loiret,
- ▶ Conseil départemental de l'accès au droit (uniquement sur RDV)
- ▶ Maison de la Justice et du Droit (uniquement sur RDV)

Contact

SUR RENDEZ-VOUS
Votre interlocutrice privilégiée :
Valérie JOLY
02 38 05 18 03
06 30 00 02 50



Urbanisme

VOS AUTORISATIONS D'URBANISME EN LIGNE

Depuis le 1er janvier 2022, vous avez la possibilité de déposer, de façon dématérialisée, vos demandes d'urbanisme en cliquant sur le lien :

<https://gnau31.operis.fr/berryloirepuisaye/gnau/#/>

Vous pouvez vous connecter à cet outil soit avec un identifiant que vous aurez créé soit via France Connect.

A noter qu'il vous est toujours possible de déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme sous format papier à la mairie du lieu des travaux.

Contact

L'accueil du public se fait sur rendez-vous
Tél 02 38 37 14 63
Lundi, mardi et jeudi
de 9h à 12h et de 14h à 16h30
Mercredi et vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 15h30



Vous souhaitez effectuer des travaux de rénovation énergétique dans votre habitation ?



Une maison bien rénovée et isolée, c'est un espace confortable et sain, un lieu résilient face aux épisodes climatiques, un foyer où il fait bon vivre. C'est aussi une réduction des factures et des consommations d'énergie, une participation à la relance par l'économie verte.

En France, le bâtiment est le deuxième secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre. Il représente à lui seul 27 % des émissions de CO2 et 45 % de la consommation d'énergie finale du pays.

La communauté de communes Berry Loire Puisaye renouvelle son Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour contribuer à la rénovation des logements. Ce dispositif complète les financements déjà disponibles dans le cadre du Plan de relance national (crédits de l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat : ANAH).

La comcom vous propose :

- ▶ Une aide dans vos démarches
- ▶ Une subvention complémentaire aux aides de l'ANAH, de 5% à 8% des travaux HT
- ▶ Une prime pour les primo-accédants dans l'ancien
- ▶ Une prime pour l'achat d'un logement vacant

Les propriétaires pourront être accompagnés dans leurs démarches administratives – demandes d'aide financière, prêts à taux réduits, contraintes d'urbanisme – et bénéficier de conseils techniques, pour le choix des matériaux et équipements, l'analyse des devis, etc. Ils seront informés sur leur éligibilité aux aides de l'ANAH (jusqu'à 50% des travaux HT sous conditions) mais aussi Ma Prime Rénov et les aides du département du Loiret pour les travaux d'accessibilité.

La communauté de communes Berry Loire Puisaye ajoute aux aides de l'ANAH une subvention complémentaire de 5% des travaux HT pour les propriétaires bailleurs et de 8% pour les propriétaires occupants.

A Savoir

Nouveautés au 1^{er} janvier 2022 au niveau des dispositifs nationaux :

- Une simplification des aides financières avec la fusion des dispositifs MaPrimeRénov' et Habiter Mieux Sérénité de l'Anah.
- Des primes additionnelles pour les rénovations globales. Par exemple lorsque l'on combine plusieurs types de travaux : isolation, fenêtres, équipement de chauffage...
- Une simplification des financements, avec le Prêt Avance Rénovation, garanti par l'Etat, et l'augmentation des durées et plafonds de dépenses pour l'Eco-Prêt à taux 0%.

En outre, afin d'encourager la remise sur le marché de logements vacants, la communauté de communes verse une prime de 2000 € aux personnes qui achètent un logement vacant depuis plus de 2 ans pour en faire leur habitation principale, ainsi qu'une prime de 2000 € pour les primo-accédants dans l'ancien (logement de plus de 15 ans).

Ces deux primes sont cumulables (primes versées sous réserve de conformité aux critères de l'ANAH).

Contact



Pour être accompagné dans votre projet, bénéficier de conseils techniques et d'assistance dans la mobilisation des aides financières, vous pouvez contacter l'opérateur Loire Future. **02 38 77 57 23** du lundi au vendredi 9h-12h30 et 13h30-17h
Demande d'accompagnement en ligne : loirefuture.fr/berryloirepuisaye

Activités Cultur'Ados

Cultur'Ados, est un temps de loisirs pour les adolescents (de 11 à 17 ans) des 20 communes du territoire.

Ces animations sont organisées par l'espace de vie sociale itinérant. Elles sont, la plupart du temps, gratuites, sauf pour les sorties extérieures (ex : accrobranche, bowling, cinéma, ...).

Il s'agit d'activités manuelles, sportives, culturelles, artistiques, de projets jeunes...



Un service de mini bus est proposé pour les jeunes qui ne peuvent se déplacer jusqu'au lieu de l'activité.

Cette action est soutenue par la Caf du Loiret, la communauté de communes Berry Loire Puisaye et la MSA du Loiret.

Infos Pratiques :

Tous les mercredis de 14h à 17h en période scolaire.

Ponctuellement les vendredis soirs et samedis.

Tous les jours du lundi au vendredi en période de vacances scolaires.

Contact



Retrouvez toutes les informations et nos programmes d'activités à venir sur la page Facebook EVS itinérant - Berry Loire Puisaye et sur la page Facebook de la Communauté de communes Berry Loire Puisaye

Contact par téléphone : 07 64 89 39 67 ou
mail : evsanimation@laligue45.fr

Actions Parentalité

Le schéma départemental de services aux familles a mis en évidence des besoins de services destinés à soutenir les familles dans leur rôle parental.

En partant de ce constat, la communauté de communes Berry Loire Puisaye, en partenariat avec la CAF du Loiret, a mis en place un réseau parentalité sur le territoire fin 2020. Une quinzaine d'acteurs composent ce réseau.

L'idée de ce partenariat était d'abord de réunir tous les acteurs pour coordonner les actions vers les familles et mieux correspondre à leurs besoins.

Il a été ensuite abordé la mise en place d'actions pour les familles avec des enfants de tout âge, lors des semaines de la parentalité de novembre 2021 : tables rondes sur des thèmes liés à la relation parents/enfants et aux écrans, temps d'échanges sur la nutrition dans les écoles, animation autour des bonnes pratiques du numérique en famille et conférence sur le thème du numérique dans plusieurs communes comme Autry-le-Châtel, Beaulieu-sur-Loire, Ouzouër-sur-Trezée, La Bussière, Châtillon-sur-Loire et Briare.

Pour 2022, le groupe réfléchit à des actions parentalité qui auraient lieu tout au long de l'année en lien avec les besoins identifiés des familles.



Résidence autonomie Les Myosotis Nouveau service : l'accueil temporaire

La communauté de communes a souhaité rénover et équiper entièrement deux appartements pour les destiner à du logement temporaire. Ces logements sont destinés à des retraités pour des courts séjours soit, à la suite d'une hospitalisation, soit, en raison de difficultés temporaires. Les logements sont meublés et pourvus de tout le confort.



Ce projet est fortement soutenu par la CARSAT Centre-Val de Loire puisqu'elle prend en charge la moitié de la dépense d'un coût total de 63.470,75€ HT.

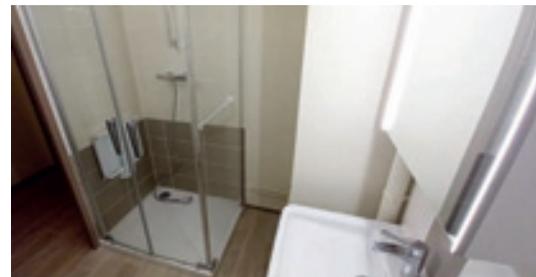
Rappel sur la résidence autonomie

La Résidence « Les Myosotis » est une structure d'hébergement non médicalisée, composée de 74 appartements pour personnes valides et autonomes. Elle accueille des personnes seules ou en couple de plus de 60 ans.

Deux types d'appartements existent : T1 ou T2

Le résident apporte son mobilier et ses effets personnels. Il peut aménager et décorer son appartement à son goût en respectant le règlement intérieur de la résidence.

Trois chambres peuvent être louées par des visiteurs des résidents.



Contact



Résidence autonomie Les Myosotis
Parc de Trousse-Barrière
2 av. Yver-Bapterosses 45250 BRIARE
Tél : 02 38 31 30 52
ou myosotis@cc-berryloirepuisaye.fr
Page facebook :
Résidence Autonomie Les Myosotis



Le midi, les repas sont servis au restaurant avec un service à l'assiette.

Des animations et ateliers sont proposés tous les jours du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h30 à 17h.



Récapitulatif Opération

« Aide à l'achat de vélos électriques »

En 2020, la communauté de communes a voté l'octroi d'une subvention aux habitants du territoire de la CCBLP pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE).

La subvention était fixée à 35% du prix d'achat TTC dans la limite de 200 euros par VAE jusqu'à épuisement des crédits votés au budget.

- Ont pu bénéficier de cette subvention, les habitants de la CCBLP (qui ont déposé un dossier de demande) justifiant de leur résidence principale dans l'une des communes du territoire de la CCBLP.

- 2 enveloppes budgétaires de 10.000 euros chacune ont permis à 100 administrés (domiciliés dans 13 communes du territoire) de profiter de cette aide.

- Le montant global des achats générés par cette opération s'élève à environ 134.000€ ; pour la plupart, dans les magasins de cycles du secteur.

Une troisième campagne d'aides financières est à l'étude pour 2022. Elle dépendra des aides que la région Centre-Val de Loire souhaite mettre en place.

Une enquête a également été menée auprès des bénéficiaires : le bilan est très satisfaisant. La majorité des personnes interrogées indique que les vélos électriques remplacent la voiture pour de petits trajets (plus de 35% des personnes interrogées) et ce, au moins une fois par semaine. En outre, l'achat de ces vélos a permis aux utilisateurs de reprendre une activité physique (plus de 35% des personnes interrogées).

Moins de pollution, moins de sédentarité : opération gagnante pour notre territoire !

Base VTT du Loiret



5 circuits VTT sont en cours de matérialisation sur le territoire Berry Loire Puisaye.

Ces 5 circuits, de longueur et d'intensité variées, traversent 10 communes du territoire. Ils répondent ainsi aux demandes de la fédération nationale de cyclotourisme pour que notre territoire soit labellisé « Base VTT », la seule du Loiret à ce jour.

Ces circuits ont été imaginés par l'Union Sportive Briaroise de Cyclotourisme. Le projet a été retenu par la communauté de communes qui en finance la réalisation (achat et pose de la signalisation, plans...) grâce aux recettes de la taxe de séjour.

La promotion de ces circuits sera portée par l'office de tourisme « Terres de Loire et Canaux » et par la Fédération Française de Cyclotourisme grâce à sa visibilité nationale. Ainsi, les VTTistes français et européens découvriront notre territoire.

<http://www.openrunner.com>

Liens pour découvrir quelques parcours :

<http://www.openrunner.com/r/13197504leVal>

<http://www.openrunner.com/r/13197313EntreLoireetCanaux>

<http://www.openrunner.com/r/13196987l'ileàGaston>

<http://www.openrunner.com/r/13196732Trousebois>

<http://www.openrunner.com/r/13196571BellevueSTFirmin>

Application



TAMTAM est une application développée localement qui permet d'être informé rapidement de tout ce qui se passe autour de vous :

- ▶ les évènements, les manifestations
- ▶ les informations communales
- ▶ le patrimoine

Grâce à l'adhésion souscrite par la communauté de communes auprès de TAM TAM, votre commune peut bénéficier d'un outil d'information simple et peu coûteux. Connectez-vous et cochez vos communes favorites !

L'avantage de cette application pour l'utilisateur est de trouver, dans son périmètre, toutes les informations relatives à ses centres d'intérêt (par exemple : vide-grenier, spectacle...)

TAM TAM peut être téléchargée gratuitement :

<https://tamtamfrance.fr>

Pont de Châtillon-sur-Loire



Le Département du Loiret a lancé, fin 2018, la réparation lourde de l'ouvrage entre Châtillon-sur-Loire et Briare.

Ce pont, véritable trait d'union entre la rive droite et la rive gauche de notre territoire constitue une ligne de vie pour tous les usagers que nous sommes et qui l'empruntons régulièrement pour nos déplacements. C'est pourquoi, nous sommes très heureux de cette rénovation et de la création de la passerelle dédiée aux piétons et vélos qui offre une vue magnifique sur la Loire et une halte qui fera la joie de tous : petits et grands, touristes de passage, ... et donnera à coup sûr l'envie de revenir !

Après 3 ans de travaux, réalisés par Baudin Châteauneuf, l'ouvrage est désormais intégralement remis en service.

L'objectif est de faciliter la circulation routière, tout en contribuant au développement du Giennois.

Une passerelle dédiée aux piétons et cycles a été également créée pour répondre à l'enjeu touristique local, aux modes de déplacements doux du quotidien et à la sécurisation de la continuité de l'itinéraire de la Loire à vélo.

Le coût total de l'opération s'élève à 23 M€ et bénéficie d'un soutien de 1,5 M€ par la Région Centre-Val de Loire et 150 000 € par l'Etat.

Les travaux de réhabilitation de l'ouvrage ont concerné le remplacement total de la suspension (câbles, étriers,

suspentes), le renforcement des massifs d'ancrage, des pylônes de rive et de la charpente métallique du tablier, la remise en peinture des parties métalliques ainsi qu'une réfection de la maçonnerie et de la chaussée. La création d'une passerelle accolée de 2,50 m de largeur permet la sécurisation des déplacements locaux et touristiques de la Loire à vélo. Un belvédère et une liaison vers la pile escargot viennent mettre en valeur l'attribut patrimonial.

La passerelle, d'un point de vue architectural, reste discrète, sur le même rythme que l'ouvrage existant, pour ne pas dénaturer l'ouvrage patrimonial. Seul le jeu des couleurs (gris anthracite pour le tablier du pont, gris clair pour la passerelle) vient identifier cette passerelle comme une nouvelle étape dans la vie de l'ouvrage.



Crédit photos : Christophe LORSCH



A noter dans vos agendas

Le 17 septembre, à l'occasion des journées du patrimoine, l'association Merci la Loire organise avec le concours de nombreux acteurs locaux une grande fête autour du pont. On vous en dit plus très très vite sur le programme détaillé de cette journée qui s'annonce comme une grande fête conviviale auprès de notre belle Loire !

Informations à venir dans la presse, sur notre page facebook et notre site internet

La compétence GEMAPI, le CTMA et le rôle du technicien de rivières

GEMAPI, une compétence pour l'eau

L'eau est aujourd'hui une ressource limitée et mal répartie dans le monde. Elle est essentielle à la vie, c'est pour cela que nous devons la préserver, mais également la maîtriser. Les milieux aquatiques en général et notamment les cours d'eau font partie de cette ressource qu'il faut protéger.

Au 1er janvier 2018, le législateur a imposé aux communautés de communes d'assurer cette mission d'entretien et de protection dans le cadre de la compétence GEMAPI (Gestion des milieux Aquatiques et Protection des Inondations).

C'est une compétence répartie en 4 actions :

- **Prévenir** : Surveillance et entretien régulier des cours d'eau et ouvrages.
- **Intervenir** : Pour rétablir la fonctionnalité naturelle des cours d'eau et entretenir les berges.
- **Protéger** : Les biens et les personnes et sensibiliser la population.
- **Préserver** : Les milieux aquatiques et la biodiversité.

Pour financer cette nouvelle **compétence obligatoire**, un nouvel impôt a été instauré sur le territoire de la Communauté de Communes Berry-Loire-Puisaye : la taxe « Gemapi ». Elle est prélevée sur les taxes foncières. Son taux est fixé chaque année par les services fiscaux à partir de l'enveloppe budgétaire votée par le conseil communautaire.

Une compétence exercée par la Communauté de Communes Berry-Loire-Puisaye :

Beaucoup de communes du Département n'avaient pas attendu cette obligation pour prendre en charge l'entretien de leurs cours d'eau et s'étaient organisées en Syndicat de rivières à l'échelle d'un bassin versant pour mener à bien cette mission.

En l'absence d'un syndicat de rivière sur notre territoire, la Communauté de Communes Berry-Loire-Puisaye et la Communauté des Communes Giennoises se sont rapprochées afin de mettre en place un programme coordonné de restauration et de gestion des cours d'eau à l'échelle des sous-bassins des masses d'eau du Giennois dans la logique d'une solidarité amont-aval.

L'élaboration d'un Contrat Territorial des Milieux Aquatiques (CTMA)

Dans un premier temps un long travail de diagnostic a été effectué par un bureau d'études sur les 13 rivières de nos deux communautés de communes. Ce diagnostic a mis en évidence des altérations et dysfonctionnements dus, soit à un manque d'entretien, soit à différentes interventions : busages, curages, création de barrages, modifications des méandres (chenalisations), recalibrages (élargissement et creusement du lit du cours d'eau) ... Ces actions qui consistaient à modifier la morphologie des cours d'eau ont pu entraver leur écoulement et modifier leur fonctionnement. Les conséquences sont nombreuses : augmentation des inondations, des assecs, diminution importante de la biodiversité et affaiblissement de la qualité de l'eau.

Pour remédier à ces dysfonctionnements et dans le cadre des objectifs fixés par la Directive Cadre Eau (DCE) pour la préservation et la restauration des eaux superficielles et souterraines, un Contrat Territorial des Milieux Aquatiques (CTMA) va être mis en place. C'est un outil technique et financier qui permet d'obtenir d'importants financements de l'agence de l'eau Loire Bretagne, de la Région et du Département pour la réalisation d'actions sur les milieux aquatiques.

Un premier contrat est en cours d'élaboration, il aura une durée prévisionnelle de 6 ans. Toutes les rivières ne pourront pas être traitées au cours de ce premier contrat, une hiérarchisation a été établie en fonction de l'importance des problèmes rencontrés et de l'efficacité des actions qui pourront être entreprises. De plus toutes ces actions nécessiteront l'assentiment des propriétaires riverains.

Pour mener à bien ce contrat, un technicien de rivières a été recruté. Il aura pour mission la préparation, la mise en place et le suivi de toutes les actions qui auront été retenues. Il a également un rôle d'information auprès de la population concernée.

Contact

Siège CCBLP sur RDV

Contactez le technicien de rivières :
06 75 58 81 85



Nouveau pôle petite enfance intercommunal à Briare

Depuis le 2 novembre 2021, le nouveau pôle petite enfance est ouvert. La CCBLP a décidé de construire un nouveau bâtiment multi-accueil à Briare afin de s'adapter aux nouvelles demandes toujours croissantes.



Cabinet LC Architecture

Ce sont désormais 30 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à l'entrée à l'école maternelle qui peuvent être accueillis de façon régulière (type crèche) ou occasionnelle (type halte-garderie).

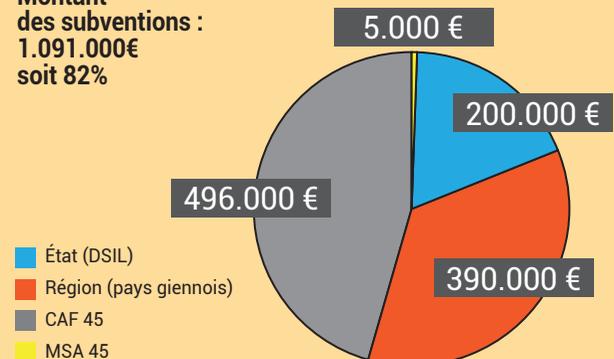


Ce bâtiment regroupe également, la salle d'activités et le bureau du Relais Petite Enfance (RPE) ainsi que le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP).

Il est situé 39, avenue Yver-Bapterosses à Briare.

Construction d'un pôle petite enfance : 1.336.929 € ht

Montant des subventions : 1.091.000€ soit 82%



Contact

Pour toute demande concernant le mode de garde de votre enfant : une place en multi-accueil, un assistant maternel ou une garde à domicile, adressez-vous au guichet unique.

Il renseigne sur les démarches et accompagne les parents dans leur recherche d'un mode d'accueil sur tout le territoire de la communauté de communes.

Contact par mail : guichetunique.pe@cc-berryloirepuyaise.fr



Le Relais Petite Enfance (anciennement RAM) propose, tous les matins (chaque matin dans une commune différente du territoire) des ateliers d'éveil pour favoriser des échanges et des rencontres entre les assistants maternels et les enfants. De plus, les animatrices tiennent des permanences administratives pour les assistants maternels ou les parents afin de les aider dans leurs recherches et pour constituer leur dossier, les lundis et vendredis après-midi à Châtillon-sur-Loire ainsi que les mardis, mercredis et jeudis après-midi à Briare

Mail : rpe.frimousses@cc-berryloirepuyaise.fr
ou au 02.38.37.23.74.

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) « La marelle » propose un espace convivial et chaleureux où les enfants de moins de 6 ans sont accueillis avec leurs parents ou un adulte proche, les mercredis de 9h15 à 11h45 Briare au pôle petite enfance. L'accueil est assuré par des professionnelles de la petite enfance.

NOUVEAU : depuis début avril, un accueil est également proposé à Châtillon-sur-Loire les jeudis de 14h à 16h30 au centre médico-social.

Mail : laep@cc-berryloirepuyaise.fr



Rénovation et extension du centre aquatique l'Île verte



Après un peu plus de deux ans de fermeture, le centre aquatique l'Île Verte vient d'ouvrir ses portes. Un projet de 3 millions d'euros ht.

C'est un espace entièrement remanié que vous allez découvrir. La façade, l'accueil, les vestiaires ont été totalement repensés. L'espace bien-être a été agrandi : plus d'espace dans le jacuzzi, le hammam, le sauna, un solarium intérieur et extérieur. Les murs de cet espace sont habillés principalement d'émaux de Briare.

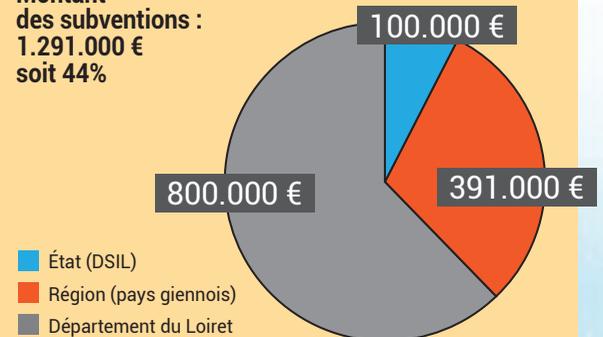
L'espace bien-être accueille également un équipement unique dans le secteur : une grotte à sel. Il s'agit d'un espace relaxant où les murs sont en blocs de sel de l'Himalaya. Ce dernier est connu pour ses effets dynamisants et apaisants grâce à la présence d'oligoéléments, d'ions négatifs et minéraux.

Pour l'organisme, une séance équivaut à 3 jours passés en bord de mer. Les bienfaits sont multiples :

- ▶ Prévention des troubles respiratoires
- ▶ Renforcement du système immunitaire et revitalisation de l'organisme
- ▶ Diminution de l'état de fatigue et de stress
- ▶ Réduction des troubles du sommeil et de dépression
- ▶ Élimination des toxines et assouplissement de la peau.

Réhabilitation du centre aquatique: 2.934.584 € ht

Montant des subventions : 1.291.000 € soit 44%



Contact



N'hésitez plus et venez découvrir votre nouvel équipement !
Renseignements :
Tél. 02 38 31 26 87
Site internet : <https://cabriare.fr/>
Page facebook centre aquatique l'île verte

De plus, les revêtements (dans et autour des bassins) ont été refaits. Les peintures et les habillages bois, dans tout le centre, confèrent à l'espace un aspect « cocooning » propice à la détente. Enfin, d'importants travaux sur la partie technique ont également été engagés (centrale de traitement d'air, chauffage, économies d'énergie).

42 rue des Prés Gris
45250 Briare
Tél. 02 38 37 03 84

www.cc-berryloirepuisaye.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BERRY LOIRE PUISAYE



ccberriloirepuisaye